



© Lorient Agglo - Fly HD

PAYS DE LORIENT

MOBILITÉ ET QUALITÉ DE VIE SUR LE SITE DE KERPONT

POINTS DE VUE ET ATTENTES DES SALARIÉS

Gilles Poupard - 02 97 12 06 67

Équipe projet : Jean-Christophe Dumons, Chloé Kerbellec-Le Crom, Armelle Livory-Moser
En partenariat avec l'association Kerpont Entreprises et le groupe de travail Kerpont 2040

Mise en page : Valentin Guénec

Relecture : Gilles Poupard, Anne Brodin, Marina Rieux

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632

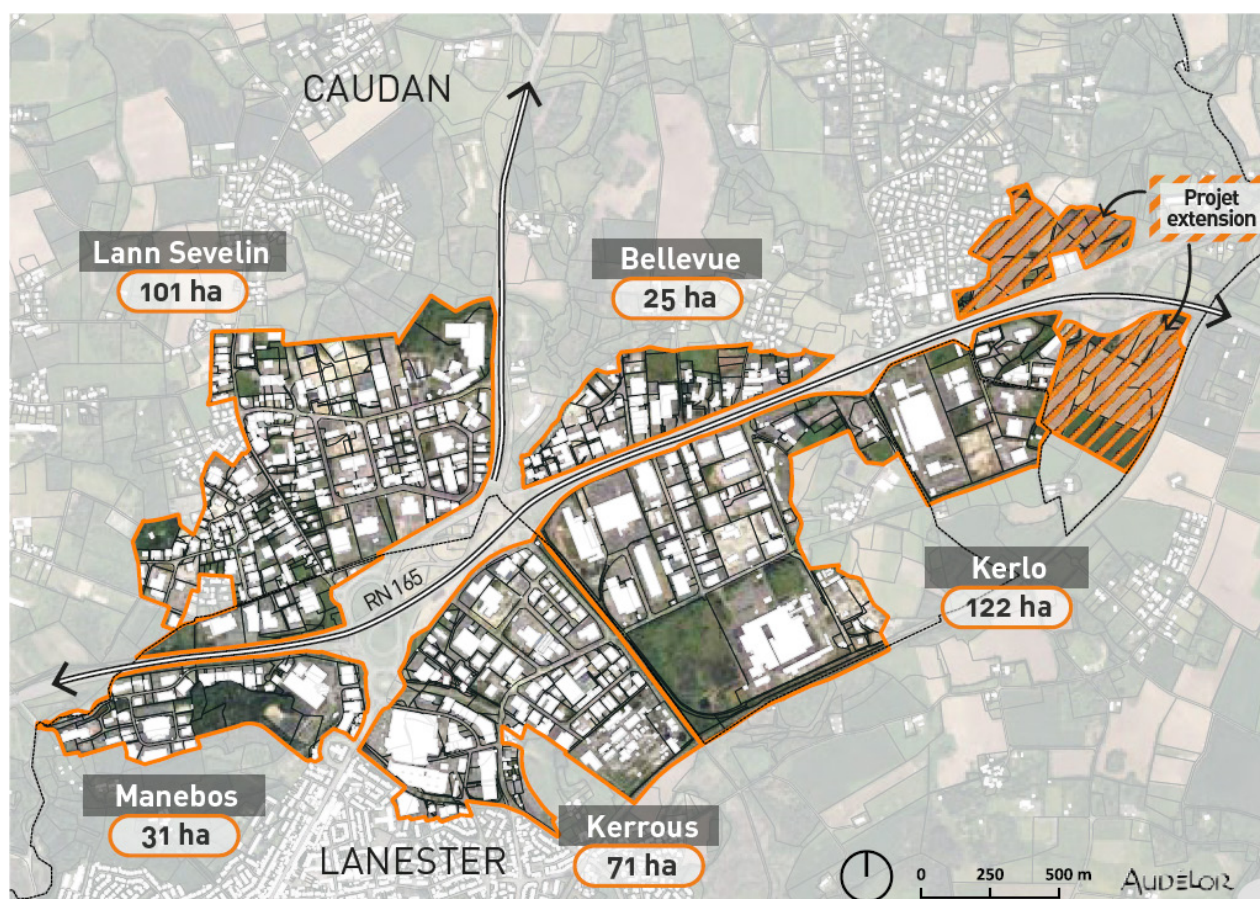


OBJECTIF ET MÉTHODE

Alimenter la démarche prospective

Situé sur Caudan et Lanester, le site d'activités de Kerpont est le plus important du pays de Lorient et un des plus vastes de Bretagne (350 ha). Il constitue le 1^{er} pôle d'emplois privés du territoire avec plus de 9 000 personnes qui y travaillent. Comment ces travailleurs de Kerpont perçoivent-ils le site ? Quelles sont leurs satisfactions et insatisfactions ? Quels souhaits d'amélioration ?

Pour alimenter sa démarche prospective, le groupe de travail « Kerpont 2040 » animé par AudéLor a lancé fin 2024 une enquête auprès des salariés du site. L'objectif est de recueillir leurs points de vue et de mieux connaître leurs pratiques.



720 réponses

L'enquête auprès des salariés travaillant à Kerpont a été menée en octobre - novembre 2024 par AudéLor et l'association Kerpont Entreprises. **720 réponses ont été obtenues issues de 165 employeurs différents** donnant ainsi un réel poids aux résultats enregistrés.

Parmi les répondants : 54 % d'hommes et 46 % de femmes ; 43 % de moins de 40 ans ; et 44 % de cadres et professions intermédiaires

Les différents secteurs d'activités implantés sur le site sont représentés avec l'industrie (23 %), le tertiaire de bureau (23 %), le commerce et l'automobile (11 %), l'action sociale/formation (12 %) ou le nettoyage-sécurité (10 %).

Le groupe de travail Kerpont 2040

C'est un groupe de travail partenarial animé par AudéLor et qui regroupe des représentants de :

■ L'association Kerpont Entreprises :

Christian Moreau (*M^r Bricolage*) ;
Pierre-Yves Ménard (*Icônes*) ;
Bruno Lefebvre ;
Diane-Laure Ducastel (*SEGEPEX-Parc des expositions*) ;
Carine Le Gal (*Cuisines Le Gal*) ;
Emmanuel D'Herouville (*45°Ouest*) ;
Franck-Olivier Orgeval (*Lautech*) ;
Gilles Delamotte (*Vista Conseil*).

■ Collectivités Locales :

Jérôme Le Berre / Sandrine Uguen (*Lorient Agglomération*) ;
Patrice Johan / Sophie Lefevre (*Ville de Lanester*) ;
Patrick Collet (*Ville de Caudan*).

■ Services de l'État :

Anne Bourgin (*DDTM*) ;
Marie Guigueno (*Sous-Préfecture de Lorient*).

En 2024, le groupe de travail a procédé aux auditions de Gildas Laudren et Bernard Cornou sur l'évolution du site de Kerpont au cours des dernières années.

Trois spécialistes des zones d'activités ont également été auditionnés sur l'avenir des zones d'activités en France :

David Lestoux (*LA !*) ;
Nicolas Gillio (*CEREMA*) ;
Gilles Coffin (*Praxidev*).



LES 10 POINTS À RETENIR

La localisation de l'emploi : un critère important pour les salariés

- La localisation de l'emploi est pour les salariés un critère important de la qualité de vie au travail. C'est « très important » pour 32 % d'entre eux et « mineur ou sans importance » pour seulement 11 %. Ce critère influence sensiblement le choix d'un emploi.

Une satisfaction de travailler à Kerpont mais des nuances

- Globalement, il y a une réelle satisfaction pour les salariés de travailler à Kerpont mais cette satisfaction est moindre en ce qui concerne l'accès au site (engorgement routier) et l'aménagement/environnement du site.

Mobilité

- Les trajets domicile-travail vers Kerpont sont issus de 90 communes différentes et 75 % d'entre eux sont concentrés dans 18 communes de départ.
- Le temps de trajet médian est de 17 minutes. Il s'accroît pour 62 % des salariés. Le temps d'accès est jugé « pénalisant » pour 54 % des salariés et spécialement ceux qui viennent de l'est de Kerpont.
- L'aménagement de nouveaux accès routiers et le développement des mobilités douces (piéton, vélo...) sont les 2 premiers souhaits des salariés en matière de mobilité.

Qualité de vie

- En dehors du travail, il y a un réel usage du site de Kerpont par les salariés : restauration, achats, loisirs (cinéma, sorties, détente...).
- L'aménagement/environnement du site recueille une très faible satisfaction. Sur ce point, les 3 attentes dominantes des salariés portent sur la végétalisation, l'aménagement de pistes cyclables et les accès et cheminements piétons.
- Des souhaits sont également exprimés pour des espaces de pratique sportive et de détente, une plus grande diversité de restauration et davantage de points de retrait de colis.

Propositions prioritaires des salariés pour améliorer la qualité de vie sur le site

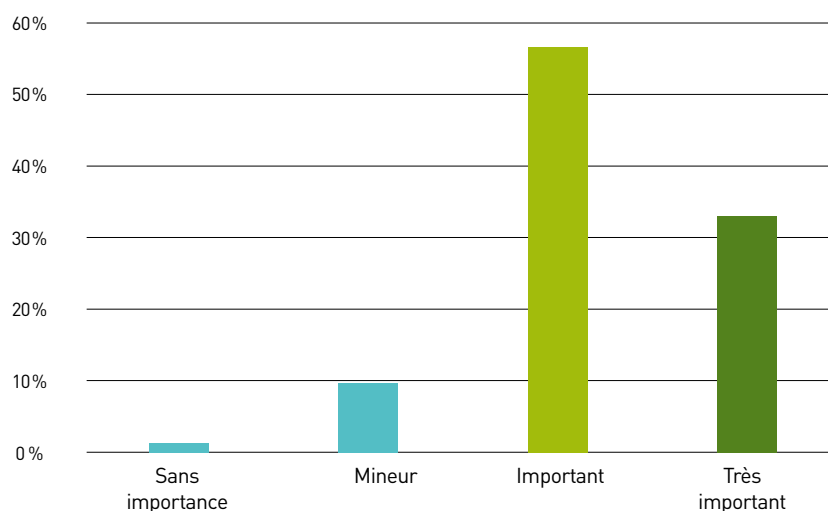
- Au final, pour améliorer la qualité de vie, 3 souhaits prioritaires sont exprimés : accès routier, végétalisation et pistes cyclables.
- Ces souhaits et propositions des salariés rejoignent sur plusieurs aspects les visions prospectives des zones d'activités de demain présentées par des experts auditionnés par le groupe de travail. On peut notamment citer les mobilités douces, la végétalisation, la convivialité et les services aux salariés.

1. LA LOCALISATION DE L'EMPLOI : UN CRITÈRE IMPORTANT POUR LES SALARIÉS

La qualité de vie au travail des salariés comprend plusieurs dimensions (source : ANACT) : le contenu du travail, les relations de travail, la santé au travail, la compétence et le parcours professionnel, l'égalité professionnelle et le management participatif.

La question de la localisation du lieu de travail est en général peu citée dans les critères de qualité de vie au travail. Elle paraît pourtant comme une composante significative aux yeux des salariés de Kerpont. Elle influe en effet sur le temps de trajet domicile-travail, sur les services accessibles en proximité et sur les aménités de l'environnement.

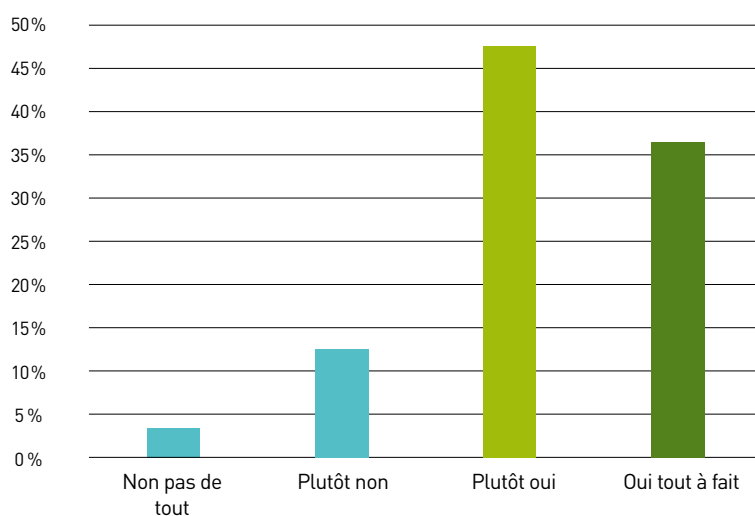
En général, pour votre qualité de vie au travail, le lieu d'implantation de votre entreprise est un critère...



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

Pour les salariés, le lieu d'implantation de l'employeur contribue de façon nette à la qualité de vie des salariés : c'est en effet un critère « important » pour 56 % d'entre eux et « très important » pour 33 %. Ce résultat se vérifie pour l'ensemble de la population enquêtée quel que soit le genre, l'âge ou la Catégorie Socio Professionnelle (CSP).

Ce critère de qualité de vie peut-il aller jusqu'à influencer votre choix d'un emploi ?

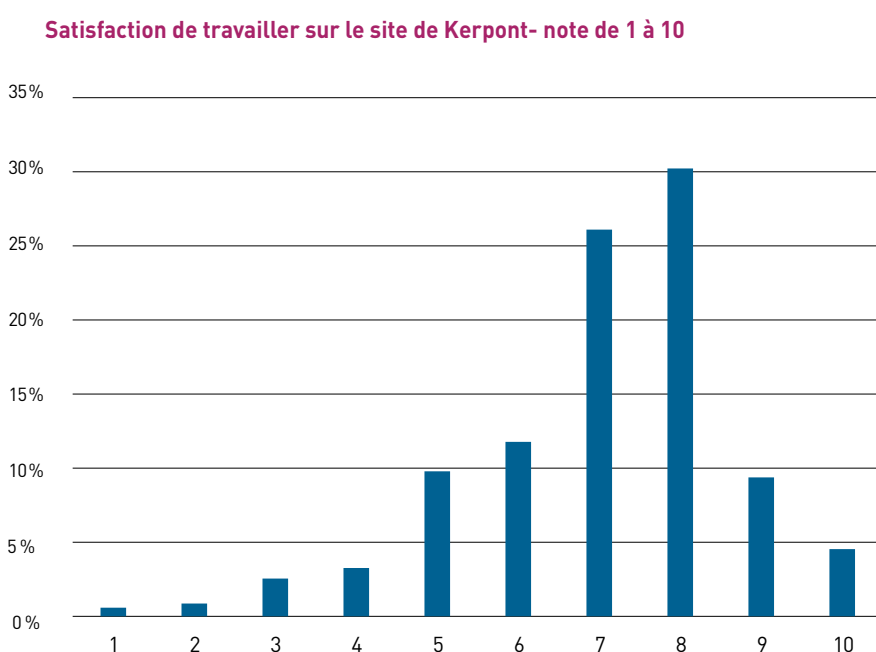


Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

Le lieu d'implantation peut d'ailleurs influencer sur le choix d'un emploi pour 84 % des salariés du site dont 36 % « oui tout à fait ». Cela confirme le risque exprimé par les chefs d'entreprise du groupe « Kerpont 2040 » de difficultés de recrutement accrues si le site n'est pas ou plus estimé attractif par les salariés.



2. UNE SATISFACTION DE TRAVAILLER SUR LE SITE MAIS DES NUANCES SELON LES SUJETS



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

Concernant la satisfaction de travailler sur le site, la note est supérieure ou égale à 7 pour 69 % des salariés et la note moyenne est de 7/10.

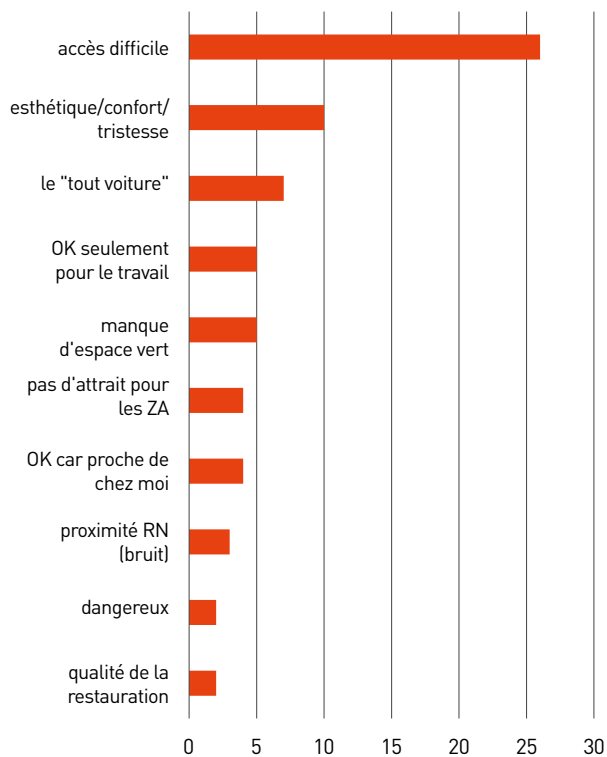
Les questions de l'accès au site et de la qualité de l'aménagement/environnement du site jouent un rôle majeur dans ce sentiment global de satisfaction.

Ainsi, la satisfaction globale vis-à-vis du site est plus forte pour :

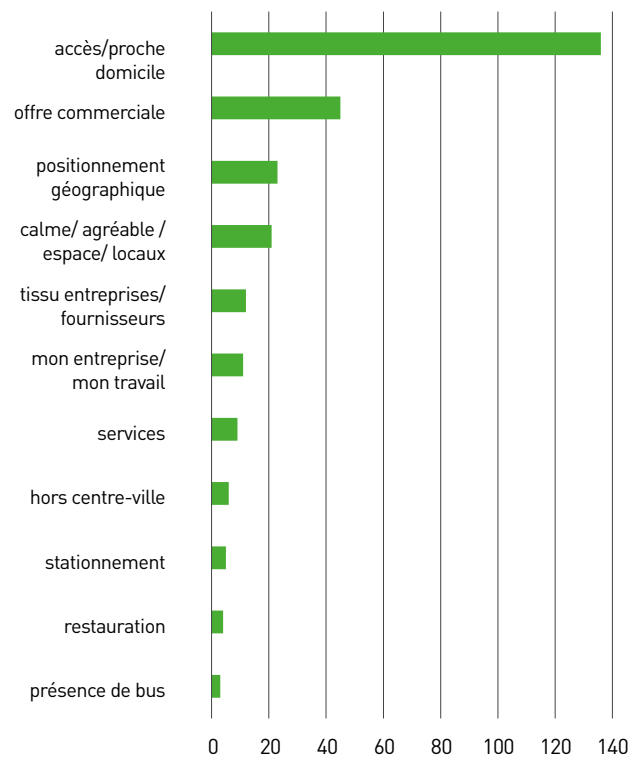
- ceux qui habitent à proximité du site : 77 % de notes égales ou supérieures à 7 pour les résidents de Lanester et Caudan contre 54 % pour les résidents hors ScoT ;
- ceux qui ne se sentent pas « pénalisés » par l'accès au site : 87 % de notes égales ou supérieures à 7 contre 58 % par ceux qui se sentent pénalisés ;
- les travailleurs satisfaits de l'aménagement /environnement (93 % de notes de 7 et plus contre 62 %).

Ces 3 points génèrent ainsi des écarts élevés (de 23 à 31 points) dans la satisfaction globale de travailler sur le site.

Les raisons de l'insatisfaction (notes de 1 à 6)



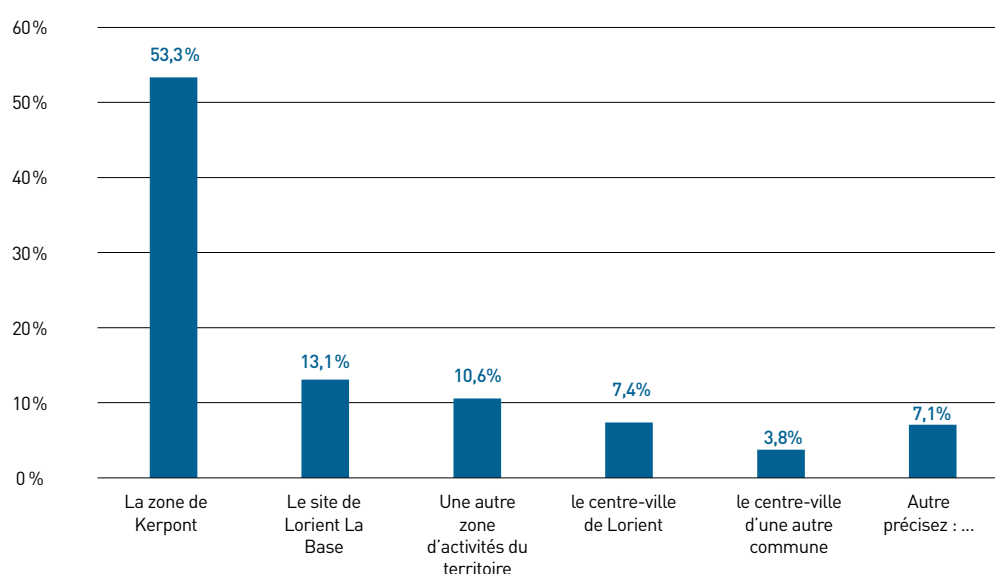
Les raisons de la satisfaction (notes de 7 à 10)



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

La proximité et la facilité de l'accès au site jouent un grand rôle dans l'appréciation globale. Viennent ensuite les critères liés à l'offre commerciale ou à l'aménagement.

Quel est pour vous le lieu de travail idéal dans l'agglomération ?



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

Pour 53 % des travailleurs de Kerpont, ce dernier est le lieu de travail idéal au niveau local. Il devance nettement Lorient La Base, une autre zone d'activités du territoire ou le centre-ville de Lorient.

■ Ce taux dépasse 50 % pour les résidents de Caudan et Lanester, de Quéven et ceux du nord (Cléguer, Plouay), de l'est (Inzinzac-Lochrist, Hennebont, Languidic) du territoire.

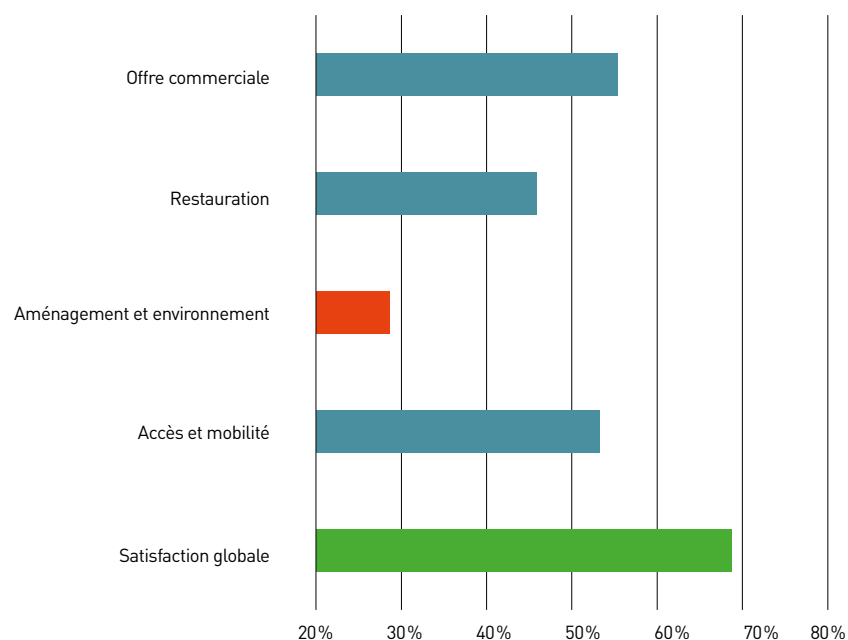
À l'inverse, il est inférieur à 50 % pour :

- les résidents de Guidel ;
- ceux de Lorient : Kerpont est positionné pour les résidents lorientais à égalité avec Lorient La Base et le centre-ville de Lorient ;
- Larmor-Plage et Plœmeur : c'est alors Lorient La Base qui dépasse 50 %.

En termes de CSP, on note un attrait légèrement plus fort des cadres et professions intermédiaires pour Lorient La Base et un attrait plus fort du centre-ville de Lorient et de Kerpont pour les ouvriers et employés. Mais globalement, le classement des différents sites est identique.

Une satisfaction variable selon les thèmes

La satisfaction sur différents thèmes - Part de notes supérieures ou égales à 7/10



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

C'est au niveau global que la satisfaction est la plus forte (69 % de notes de 7 et plus).

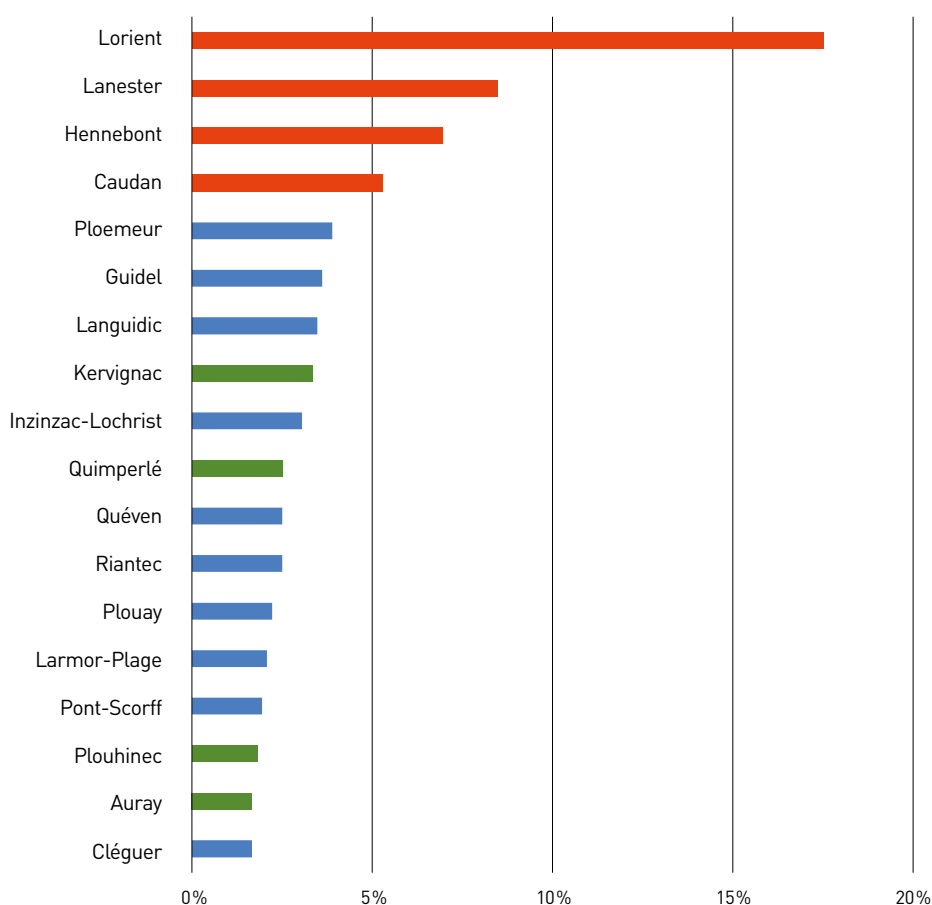
Elle est moyenne sur l'accès/mobilité et sur le commerce ; un peu plus faible sur la restauration et vraiment mitigée en ce qui concerne l'aménagement/environnement (inférieur à 30 %).

3. MOBILITÉ : UNE SATISFACTION MITIGÉE

Une mobilité marquée par l'autosolisme et la longue distance

Les actifs qui travaillent à Kerpont résident dans 90 communes différentes. Parmi ces 90 communes, 18 concentrent 75 % des flux. Les flux domicile-travail sont donc très diffus. Ils sont également relativement longs. La proximité immédiate (communes de Caudan, Lanester, Lorient et Hennebont) représente seulement 38 % des trajets domicile-travail vers Kerpont.

Les 18 premières communes de résidence des salariés travaillant à Kerpont

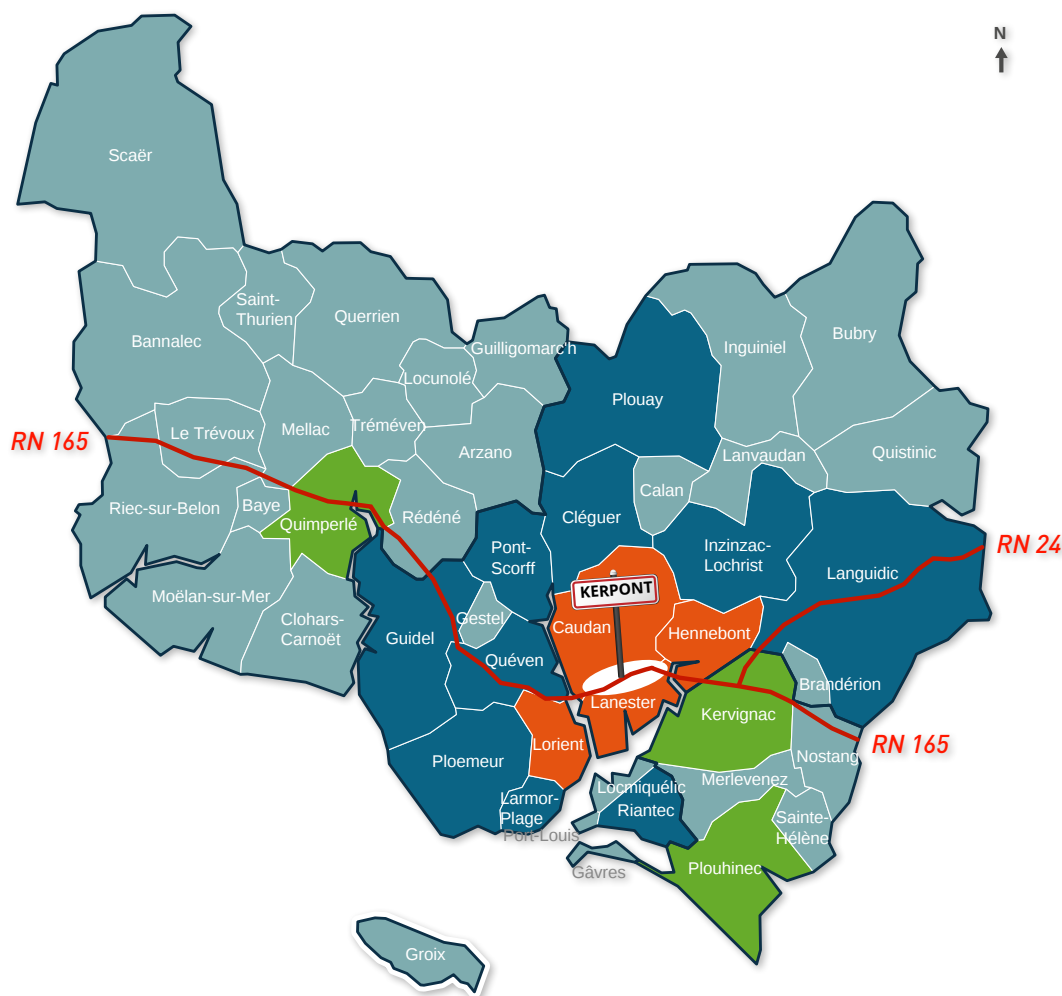


En orange : les 4 communes de proximité immédiate
En bleu : les autres communes de Lorient Agglomération
En vert : les communes hors Lorient Agglomération

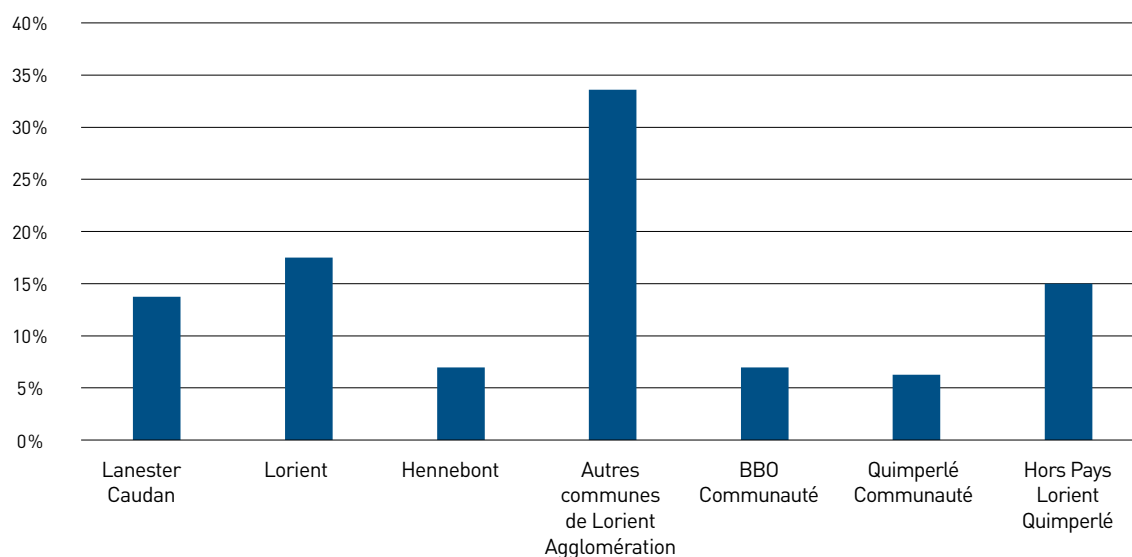
Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises octobre-novembre 2024

Les 4 premières communes de résidence sont situées à proximité du site de Kerpont (38 % des flux). Parmi les 14 autres communes du graphique ci-dessus, figurent 10 communes de Lorient Agglomération, 2 de BBO Communauté (Kervignac et Plouhinec) et 1 de Quimperlé Communauté (Quimperlé). Auray est la seule commune située hors du pays de Lorient-Quimperlé.

Globalement, 72 % des salariés viennent de communes de Lorient Agglomération, 13 % de BBO Communauté ou Quimperlé Communauté et 15 % hors du pays de Lorient-Quimperlé.



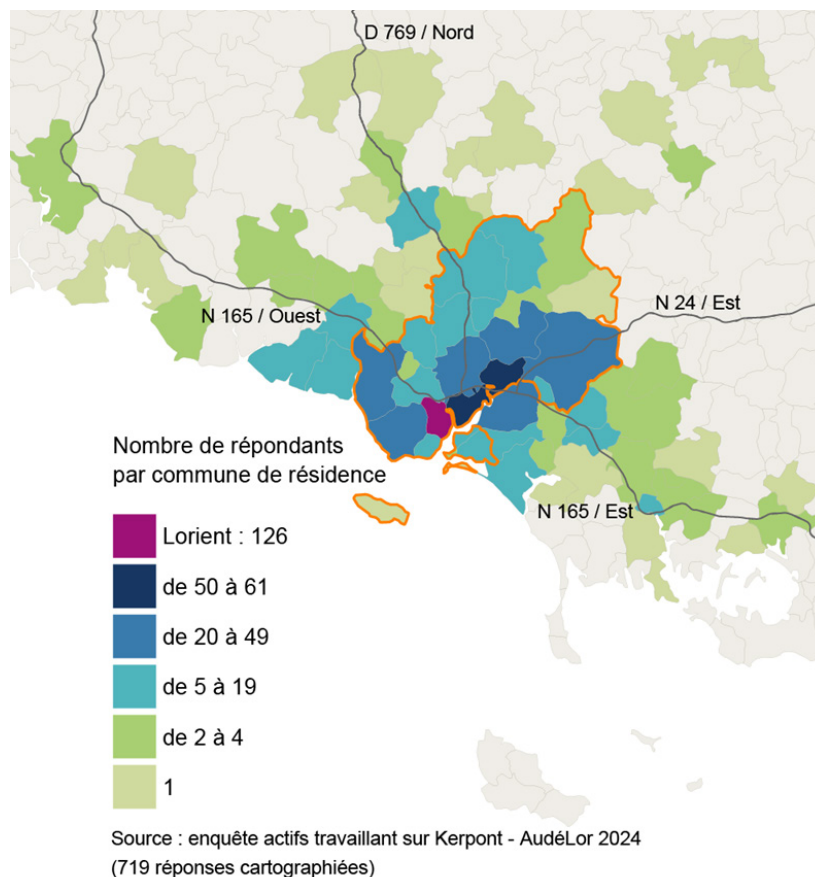
Les secteurs de résidence des salariés de Kerpont



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

En termes de points cardinaux, pour les salariés n'habitant pas Caudan ou Lanester :

- 44 % viennent de l'est (Hennebont, Languidic, Kervignac...) ;
- 41 % de l'ouest (dont la moitié de Lorient, et également Ploemeur, Guidel, Quimperlé) ;
- et 12 % du nord (Cléguer, Plouay...).



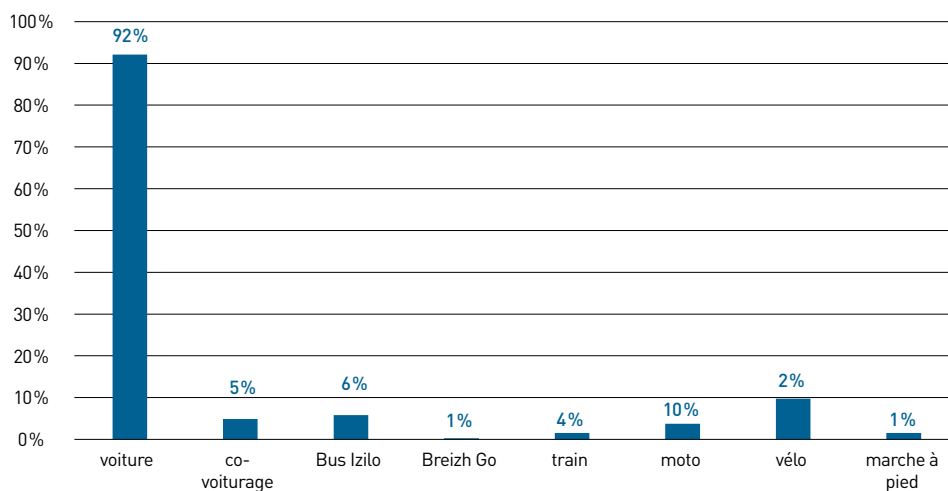
Un temps d'accès qui s'accroît

Le temps d'accès médian (« de porte à porte ») est selon les répondants de 17 minutes. Il est inférieur à 11 minutes pour les Lorientais, Lanestériens et Caudanais. Il est de 21 minutes pour les salariés qui viennent de l'est de Kerpont (Languidic, Kervignac...) ou de l'ouest (Ploemeur, Guidel, Quéven, Quimperlé...).

Ce temps de trajet est en croissance pour 62 % des salariés. La proportion s'élève à 67 % pour ceux qui viennent du côté est et 78 % pour ceux qui viennent du nord.

Mode de transport utilisé pour les déplacements vers Kerpont

(plusieurs réponses possibles-total 121 %)



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises octobre-novembre 2024

Avec 92 % des flux, la **voiture solo** est ultra dominante. Cette part est toutefois un peu inférieure (entre 82 % et 89 %) pour Lorient, Caudan et Lanester.

Le 2^e mode de déplacement est le **vélo** (10 %). La pratique est concentrée sur les trajets en provenance de Lorient, Lanester et Caudan. Le vélo est surtout pratiqué par des 40 ans et plus.

Ceux qui ne l'utilisent pas pointent comme principales raisons le « trajet trop long » et le « sentiment d'insécurité » sur le trajet. Les conditions météorologiques ne sont citées qu'ensuite.

L'utilisation du **bus** est de 6 %. Les trajets en bus viennent pour l'essentiel (à 75 %) de Lorient et Lanester. Les moins de 30 ans en sont les usagers majoritaires (60 %).

Les raisons de la non utilisation portent sur les trajets trop longs et les horaires non compatibles avec le travail. Le besoin de flexibilité dans la journée est également évoqué.

Le **covoiturage** régulier concerne 5 % des salariés. Le covoiturage occasionnel représente 8 % des salariés. Il est pratiqué à 90 % « en direct avec des personnes que vous connaissez ».

Une satisfaction mitigée sur l'accès et la mobilité

L'accès au site de Kerpont est jugé « pénalisant » par 54 % des salariés. Au-delà de 20 minutes de trajet, cette part s'élève à 60 % et dépasse même 75 % au-delà de 30 minutes. L'accès est particulièrement estimé pénalisant par les salariés qui viennent de communes de l'est.

Le temps d'accès étant croissant (selon 62 % des salariés), ce point négatif risque de s'amplifier à l'avenir.

Ces difficultés peuvent déjà inciter les salariés à changer d'emploi : 60 % d'entre eux le déclarent dont 25 % « tout à fait ». Ils sont en revanche très peu nombreux à être prêts à déménager pour cette raison (15 %).

De très rares difficultés de stationnement

85 % des salariés déclarent ne pas avoir de difficultés de stationnement. Seulement 6 % déclarent qu'ils rencontrent des difficultés tous les jours ou presque. Pour 9 % les difficultés sont rencontrées seulement certains jours ou à certaines heures.

Cette absence de difficultés provient du fait que 80 % des salariés disposent de stationnements « privés » ou « réservés » dans leur entreprise.



4. AMÉNAGEMENT/ENVIRONNEMENT : DES ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES SALARIÉS

Aménagement et environnement

La satisfaction est très faible en la matière avec seulement 29 % de notes supérieures ou égales à 7.

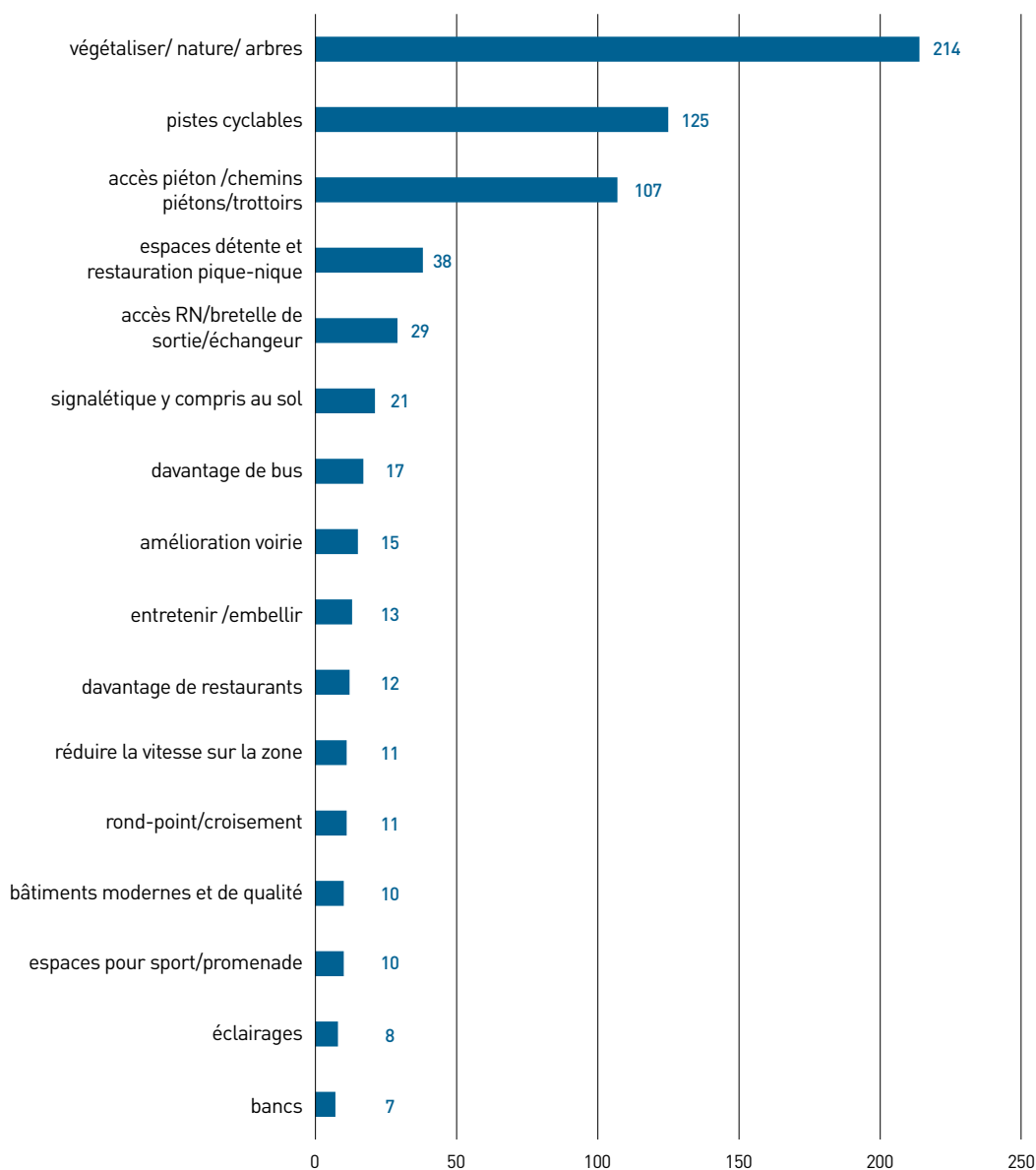
La note moyenne est de 5,2 sur 10. Elle est un peu plus forte pour les employés ouvriers (5,2) que pour les cadres et professions intermédiaires (4,8).

Sont notamment pointés par les salariés, les manques d'espaces arborés, de cheminements piétons et de pistes cyclables.

De plus, pour 65 % des salariés, le site est estimé inadapté au changement climatique et aux pics de température.

Les souhaits en matière d'aménagement/environnement

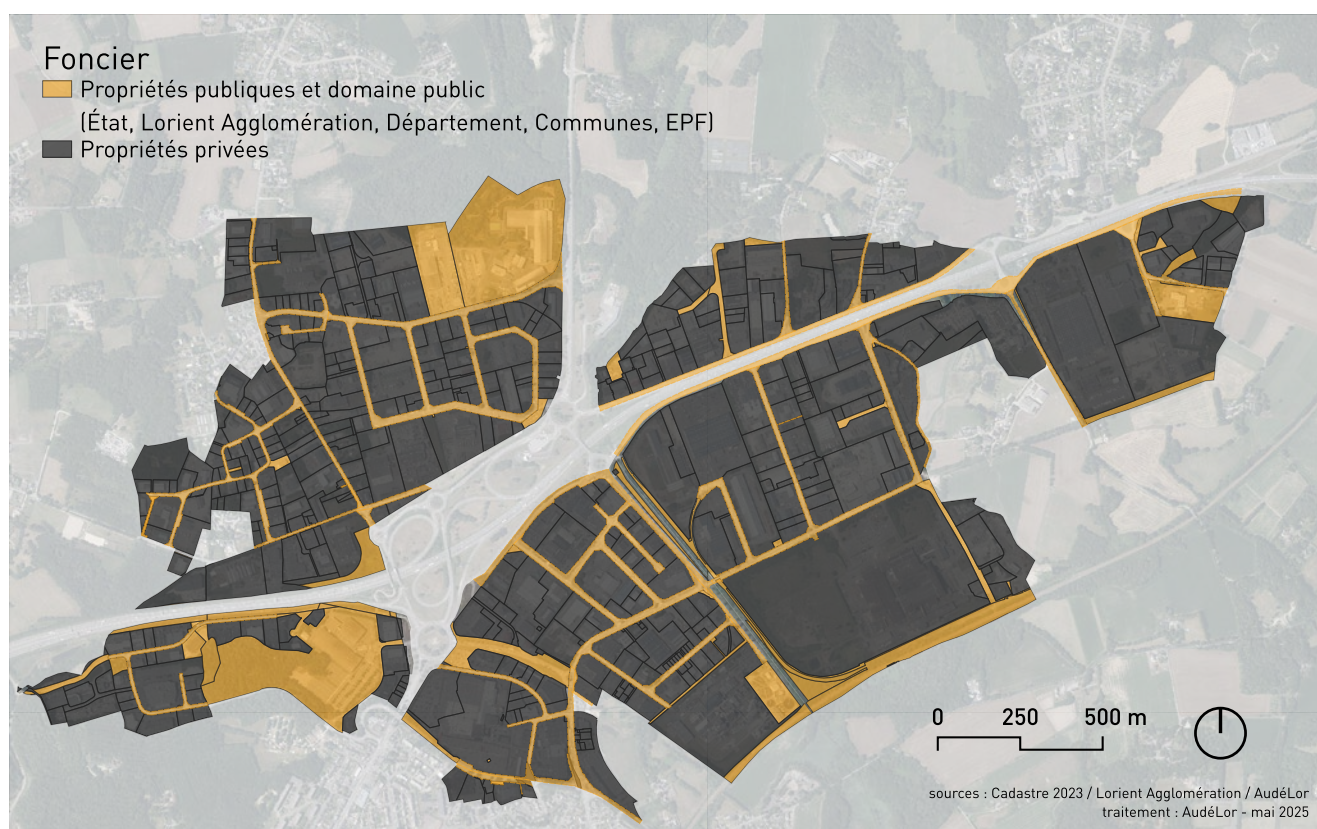
(question ouverte – 454 réponses)



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

Les souhaits sont nombreux en matière d'aménagement/environnement mais trois dominent dans les réponses : végétalisation, pistes cyclables et accès/cheminements piétons.

Les interventions potentielles sur l'aménagement du site sont actuellement délicates car le site de Kerpont n'est pas une ZAE, c'est à dire une zone d'activité communautaire gérée par l'agglomération. On voit sur la carte ci-dessous que l'État et les collectivités territoriales ne détiennent qu'une partie minime du foncier du site.

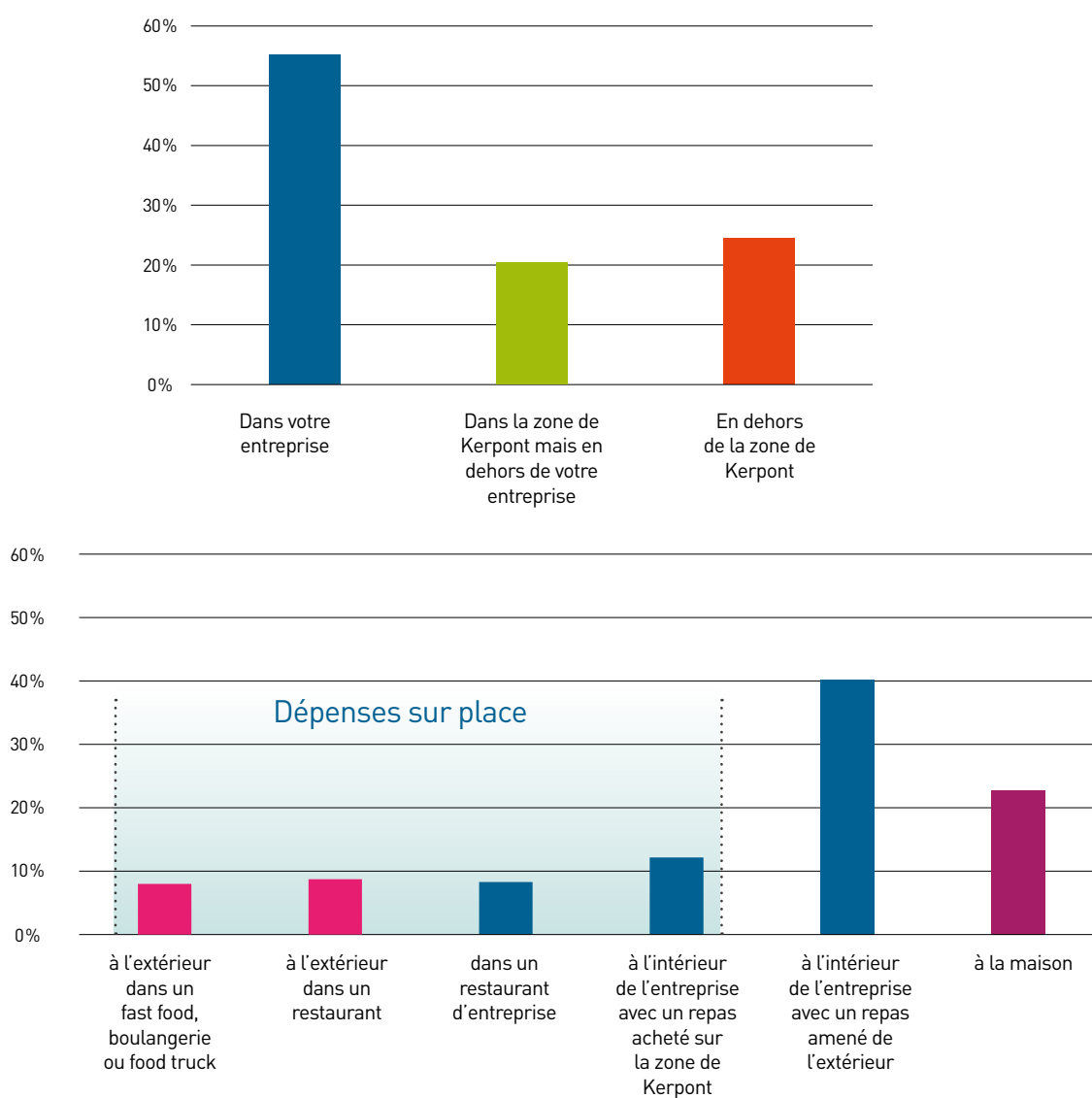


5. ACTIVITÉS EN DEHORS DU TRAVAIL : RESTAURATION, ACHATS ET LOISIRS

Restauration

75 % des salariés déjeunent sur Kerpont et 37 % dépensent sur place (à l'extérieur de l'entreprise, dans le restaurant d'entreprise ou avec un repas acheté sur le site). On note des différences selon les CSP. Les cadres et professions intermédiaires déjeunent plus souvent à l'extérieur de l'entreprise (notamment dans un restaurant : 13 % contre 9 % en moyenne). Les employés-ouvriers déjeunent plus souvent dans l'entreprise avec un repas amené de l'extérieur (46 % contre 40 % en moyenne).

Lieu et mode du déjeuner des salariés de Kerpont



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

La satisfaction sur la restauration est relativement faible avec seulement 46 % de notes de 7 et plus.

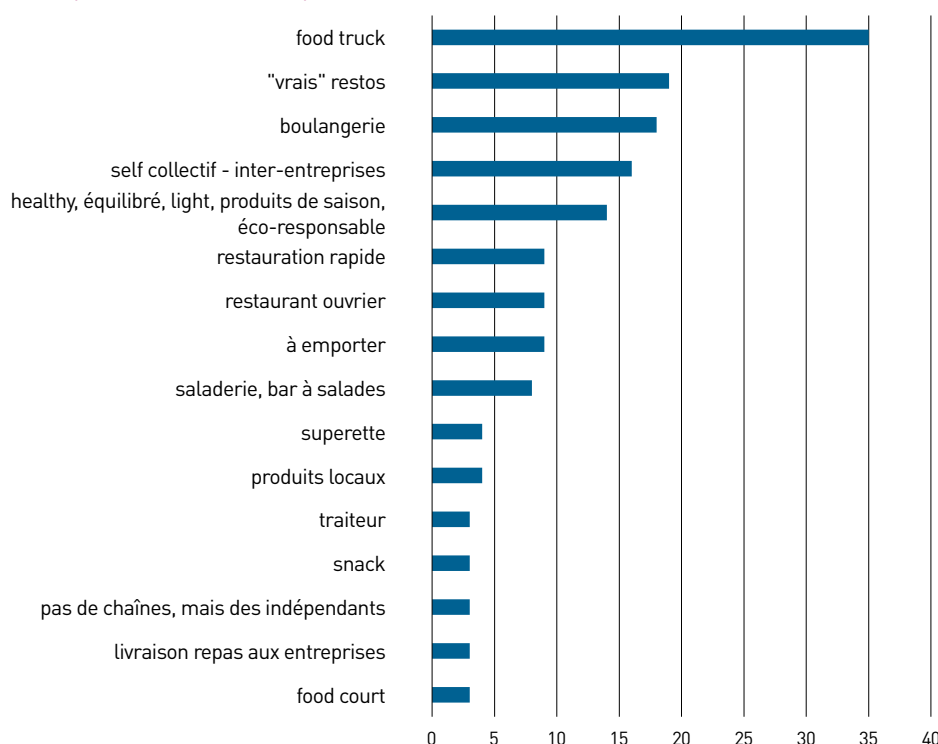
Un nombre important de répondants estime en effet que le choix de restaurants est trop faible et une partie d'entre eux que l'accès aux restaurants (localisation et stationnement) n'est pas satisfaisant.



Les souhaits en matière de restauration à développer sont très variés : restauration rapide, restauration traditionnelle, inter-entreprise...

Les types de restauration à développer

(question ouverte - 308 réponses)

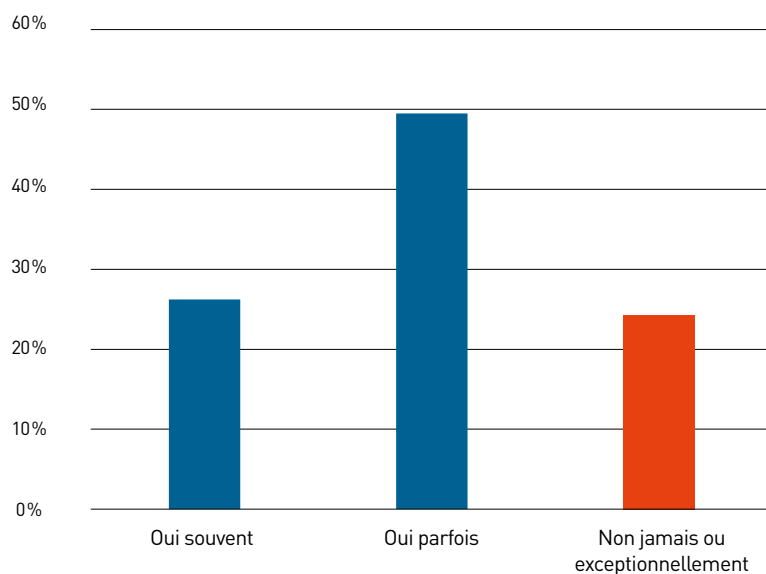


Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

Commerce

77 % des actifs travaillant sur Kerpont effectuent régulièrement des achats sur le site. Ce dernier est en effet un des 3 pôles commerciaux majeurs du pays de Lorient avec Lorient Nord et le centre-ville de Lorient. En 2023, le niveau d'activité commerciale est de 200 millions d'euros (hors automobile).

Effectuez-vous des achats dans les commerces situés à Kerpont ?



Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

L'offre commerciale est très majoritairement considérée comme fournie et diversifiée. Une minorité (15 %) pense le contraire.

Commerces de 300 m² et plus sur le site de Kerpont



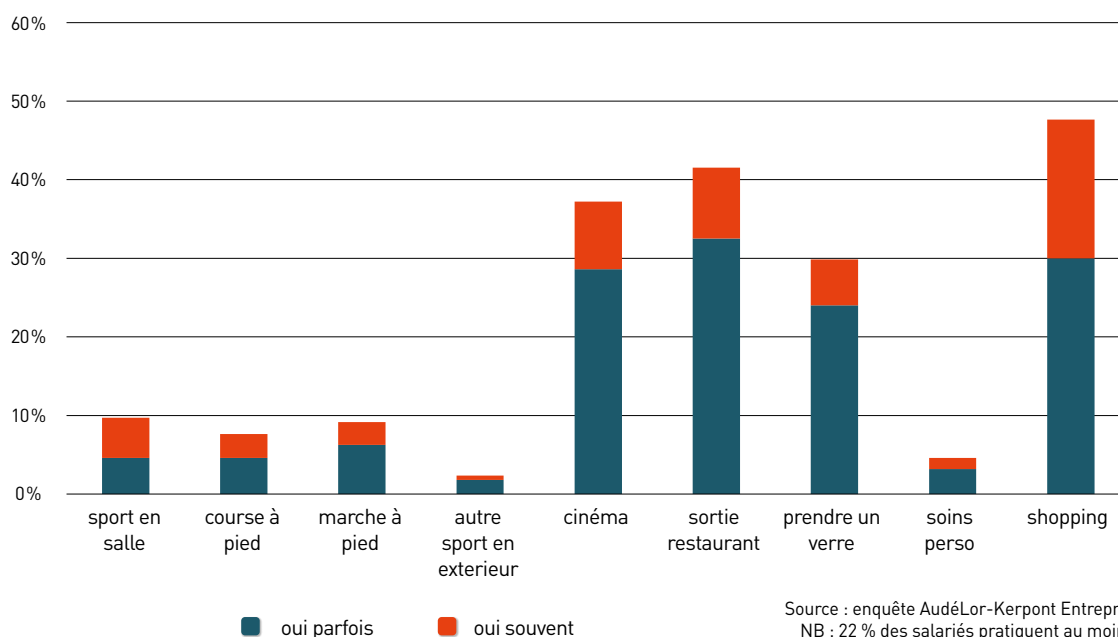
Source : CCI Morbihan – traitement AudéLor

Loisirs et services

En dehors de la restauration et des achats, 4 activités sont pratiquées sur le site par au moins 20 % des salariés :

- activité physique et sportive (au moins 1 des 4 items) ;
- cinéma ;
- sortie restaurant ;
- prendre un verre.

Activités pratiquées sur le site de Kerpont



Quelques différences apparaissent selon les CSP. Les cadres et professions intermédiaires pratiquent un peu plus la course à pied (+3 points) et prennent plus souvent un verre après le travail (+4 points). Les employés-ouvriers effectuent davantage de sortie au restaurant sur le site (+ 3 points) et font davantage de shopping (+7 points).

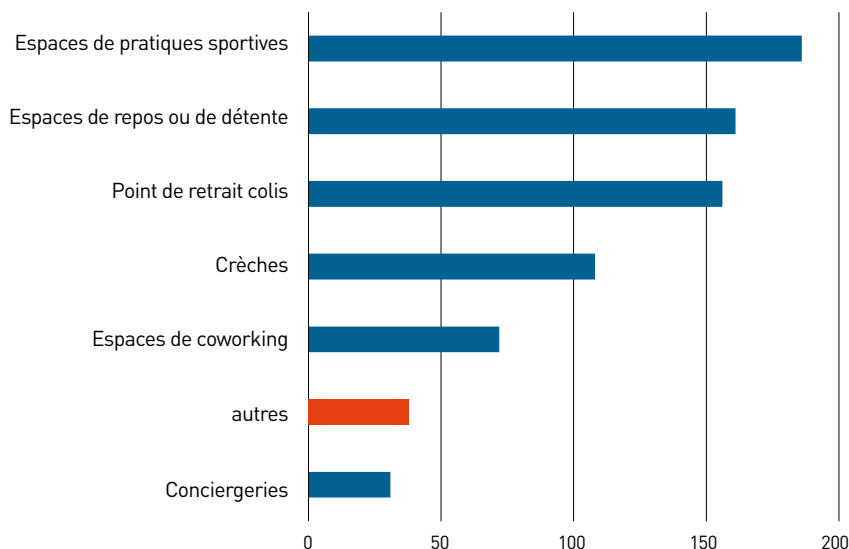
Selon le genre, les pratiques sont également différentes. À l'exception de la course à pied et de la prise d'un verre après le travail, les femmes travaillant à Kerpont effectuent davantage d'activités sur le site que les hommes. C'est notamment le cas pour la marche à pied (+7,4 points), le cinéma (+ 3 points), le sorties restaurant (+7 points) et plus encore le shopping (+22 points).

Des souhaits de renforcement des services et des loisirs

48 % des salariés estiment que des services sont à renforcer. Ce souhait est davantage porté par les femmes (52,5 %) que par les hommes (45 %).

Les services à renforcer

(question fermée - 337 réponses)

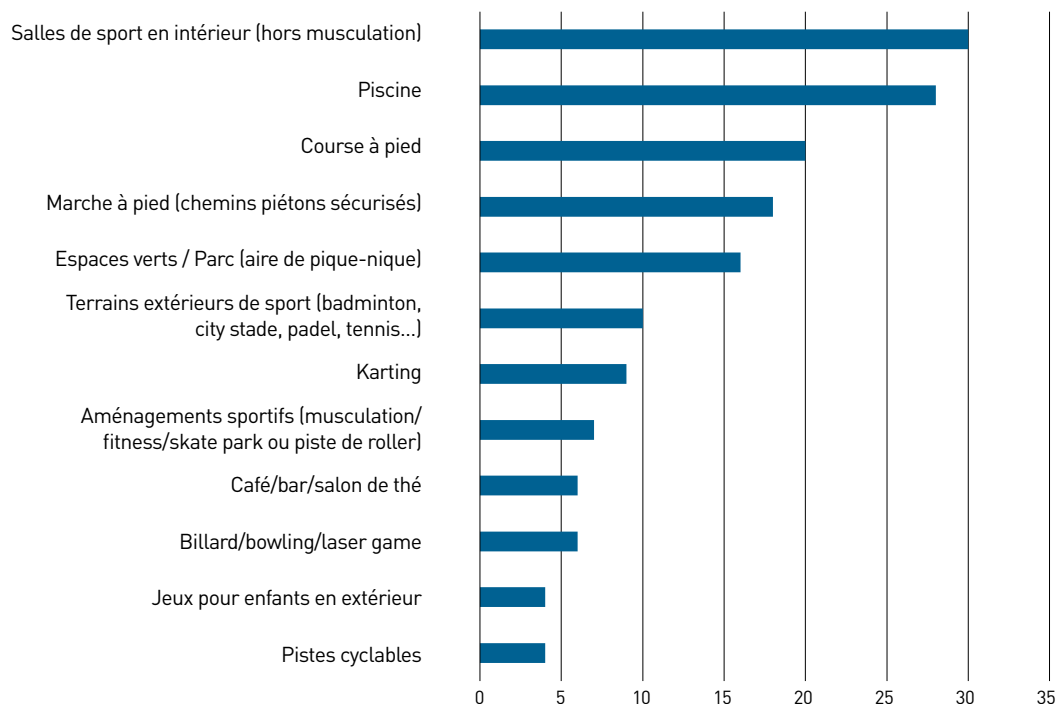


Source : enquête AudéLor-Kerpont Entreprises
octobre-novembre 2024

En ce qui concerne les services à renforcer, parmi les items proposés, les salariés privilégient les espaces de pratiques sportives et de détente et les points de retrait colis.

Les loisirs à renforcer

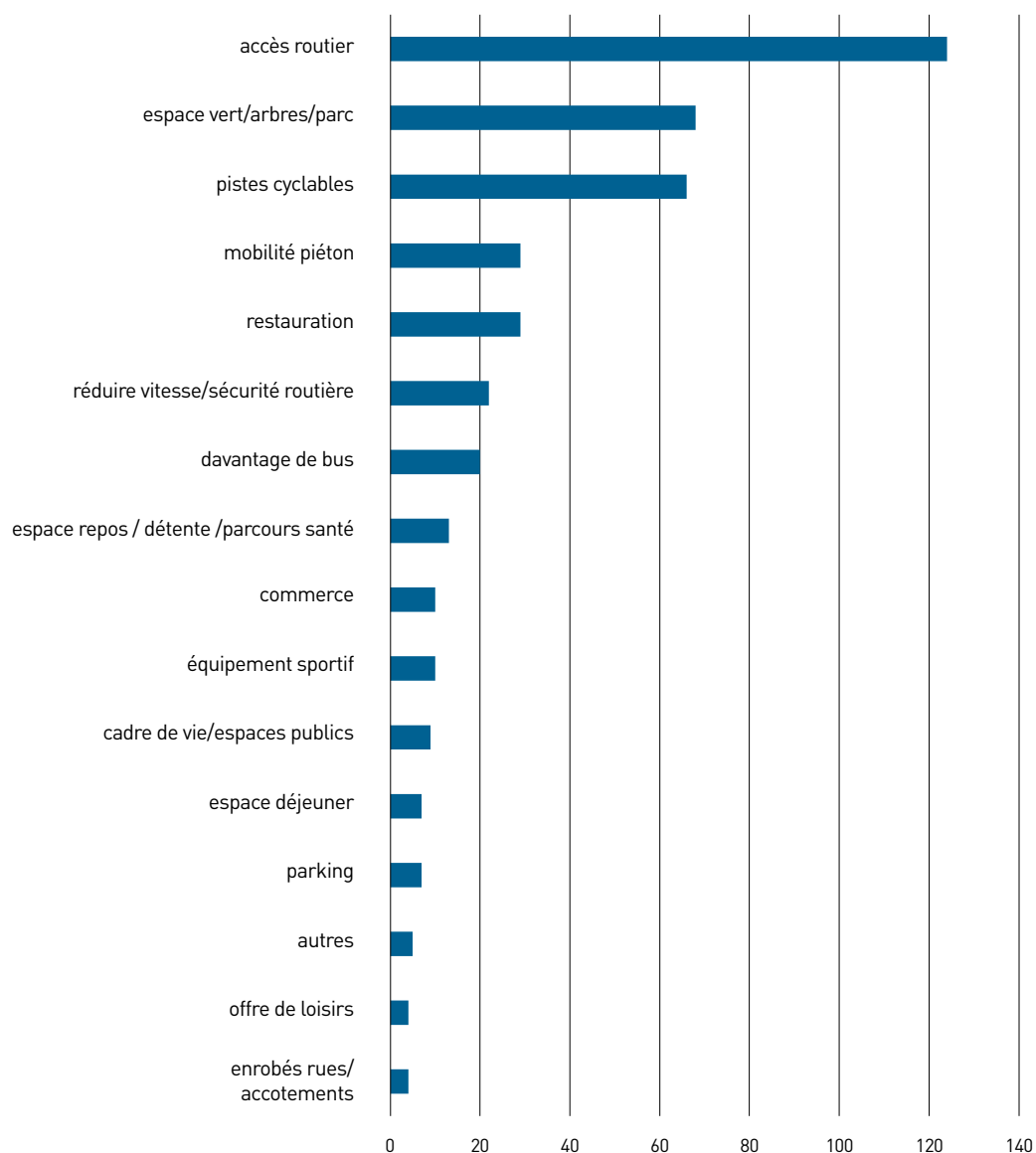
(question fermée - 150 réponses)



Source : Enquête AudéLor-Kerpont
Entreprises octobre-novembre 2024

6. PROPOSITIONS DES SALARIÉS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE SUR LE SITE

Les propositions prioritaires pour améliorer la qualité de vie sur le site
(question ouverte -363 réponses)



Source : Enquête AudéLor-Kerpont
Entreprises octobre-novembre 2024

Au final, pour améliorer la qualité de vie, 3 souhaits prioritaires sont exprimés : accès routier, végétalisation et pistes cyclables.

Des propositions qui rejoignent en partie les visions prospectives des experts auditionnés

Le groupe de travail Kerpont 2040 a auditionné 3 experts sur leurs visions des zones d'activités demain : David Lestoux (LA !), Nicolas Gillio (CEREMA) et Gilles Coffin (Praxidev).

Ces visions peuvent être synthétisées comme ci-dessous :

Les zones d'activités de demain

selon les 3 experts auditionnés par le groupe « Kerpont 2040 »

Des ZA davantage « lieux de vie » : *convivialité, services aux salariés, équipements partagés et mutualisés...*

Des ZA plus denses et plus intenses : *« or noir du stationnement », densification, verticalisation...*

Des ZA plus vertes : *végétalisation, isolation des bâtiments, mobilités douces, énergies renouvelables, acceptabilité environnementale*

Des ZA plus partenariales : *association d'entreprises, animations, partenariats publics-privé*

Les souhaits et propositions des salariés ayant répondu à l'enquête rejoignent cette vision prospective sur plusieurs aspects :

- mobilités douces
- végétalisation ;
- convivialité ;
- services aux salariés.



12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

